



Pour que chaque fille soit libre

## Les mariages d'enfants

Les **mariages et unions d'enfants, précoces et forcés** (désignent l'ensemble des mariages ou des unions informelles dont l'un des parties ou les deux sont âgées de moins de 18 ans ou sont forcées de s'unir sans leur libre et plein consentement. Pour **Plan International**, dans des situations humanitaires, **tous les mariages d'enfants** sont considérés comme **forcés** et **précoces**. Bien que des termes tels que « mariage précoce et forcé » puissent également concerner les adultes, le terme « mariage d'enfants » sera utilisé tout au long du texte afin de mettre l'accent sur le groupe cible que Plan International s'engage à protéger : les filles de moins de 18.

### En chiffres

Au cours des dix dernières années, le nombre de jeunes femmes mariées durant leur enfance a diminué de 15 %. Cependant, dans certaines régions, le nombre de mariages d'enfants augmente rapidement, principalement en raison des crises, des déplacements et des effets à long-terme de la pandémie de COVID-19. Au niveau global, les progrès sont encore insuffisants pour atteindre l'objectif de mettre fin aux mariages d'enfants d'ici à 2030, tel que fixé par les objectifs de développement durable (ODD).



**12 millions de filles** et 1 fille sur 5 sont mariées avant l'âge de 18 ans chaque année.<sup>1</sup>



Dans les pays du Sahel, **plus de la moitié des filles** sont mariées alors qu'elles sont encore enfants.<sup>2</sup> Au Niger, deux filles sur trois sont mariées avant l'âge de 18 ans.<sup>3</sup>



**Toutes les 3 secondes** une fille se marie quelque part dans le monde.<sup>4</sup>



Au rythme actuel, il faut **300 ans pour mettre fin au mariage des enfants** et plus de **9 millions de filles** seront encore mariées en 2030.<sup>5</sup>

# Les facteurs et causes profondes\*

Les mariages impliquant des enfants ou des adolescent-e-s se produisent partout dans le monde. Ils ne sont pas propre à un pays, à un continent, à un groupe de personnes, à une religion ou à une ethnie. Les filles et les femmes sont confrontées à de multiples formes de discrimination qui favorisent leur mariage précoce. Cette discrimination est systémique et résulte de plusieurs facteurs interdépendants qui se renforcent mutuellement.

## Des normes de genre qui favorisent le contrôle de la vie des filles

- Dans de nombreuses communautés, on attend principalement des filles qu'elles deviennent des mères et des épouses et qu'elles commencent à avoir des enfants dès le plus jeune âge. Ces attentes sont liées à des normes de genres, qui justifient le **contrôle des hommes sur la sexualité et l'autonomie des femmes**. Dans l'ensemble, cela limite la capacité d'agir des filles (on parle aussi d'agentivité) et à prendre leurs propres décisions concernant leur vie, y compris Quand et avec qui elles devront se marier.
- Dans de nombreuses communautés, les parents forcent les filles à se marier pour **éviter une honte sociale liées à des grossesses hors mariage (et des rapports sexuels hors mariage)**. Par ailleurs, lorsque les filles tombent enceintes en dehors du mariage, elles sont poussées à se marier, **y compris lorsque la grossesse est le résultat d'une agression sexuelle**, afin d'éviter la stigmatisation et la mise à l'écart dans leur communauté.
- Dans certains contextes, la pression pour marier les filles jeunes est si forte que **les familles qui ne s'y conforment pas risquent d'être sanctionnées par leur communauté**. Ces sanctions peuvent prendre la forme de mise à l'écart, de rumeurs, de harcèlement, voire de violence.
- Certaines communautés **considèrent que les filles sont « prêtes » à se marier dès le début de la puberté**, lorsqu'elles développent des seins ou lorsqu'elles ont leurs premières règles.

## Les mariage d'enfants sont à la fois une cause et une conséquence de la déscolarisation des filles

- Le mariage d'enfants est lié à un faible taux de rétention des filles à l'école secondaire. Les filles peuvent abandonner l'école pour se marier, car certains parents ne voient pas l'intérêt d'éduquer leur fille, estimant que c'est une perte de temps et de ressources alors qu'elle finira par se marier et bénéficiera d'une sécurité liée à son union tout au long de sa vie. Dans certains contextes, la faible qualité de l'enseignement joue également un rôle en décourageant les parents d'investir dans l'éducation de leurs filles.
- De même, les filles non scolarisées sont plus exposées au risque de mariage précoces, car elles ont peu d'opportunités économiques si elles ne sont pas scolarisées.



- **Les grossesses adolescentes** précipitent les mariages précoces, car les grossesses hors mariage sont mal perçues et stigmatisées. Les filles et les jeunes femmes qui tombent enceintes ou qui sont mariées peuvent être **contraintes de quitter l'école**.<sup>6</sup>

## Les mariages d'enfants sont souvent une stratégie de survie économique pour les familles les plus vulnérables

- Le mariage peut être motivé par la vulnérabilité économique des familles les plus pauvres. En mariant leurs filles, les familles peuvent réduire leurs dépenses liées au soin des enfants et des adolescent-e-s et, dans certains contextes, obtenir un dot.
- **Les orphelines et les filles séparées dans des contextes fragiles** sont davantage exposées au risque de mariage précoce, car les personnes qui s'occupent d'elles (familles d'accueil, familles élargies) peuvent les forcer à se marier pour alléger leur charge.
- Certaines filles vivant dans des foyers très vulnérables, par exemple les adolescentes qui prennent en charge leurs frères et sœurs, peuvent chercher à se marier ou à avoir des relations avec des hommes plus âgés pour **couvrir leurs besoins de base** ; cette vulnérabilité est donc liée à des potentiels cas d'exploitation sexuelle.

## Les effets du changement climatique

- Les effets du **changement climatique** aggravent ce risque en perturbant les moyens de subsistance des populations et provoquent des déplacements forcés. Cela a un impact sur la capacité des familles à couvrir leurs besoins les plus élémentaires et à accéder à la nourriture, au logement ; ce qui est nécessaire à leur survie (la terre, le bétail, les outils et les équipements) est également menacé.
- Au cours de la prochaine décennie, **jusqu'à 10 millions de filles supplémentaires risqueront d'être victime de mariage précoces en raisons des conséquences à long terme de la pandémie de COVID-19**. Les risques de mariage d'enfants dus à la pandémie a augmenté en raison, entre autres, des chocs économiques, des fermetures d'écoles et des interruptions de services, et ont des conséquences à très long terme. En outre, l'interruption de services qualifiés de «non essentiels» pendant la crise, y compris les services de santé sexuelle et reproductive, a eu un impact direct sur les grossesses chez les adolescentes, ce qui a entraîné d'avantage de mariages précoces.

## Des lois et des politiques inadaptées ne protègent pas les filles contre le mariage des enfants

- Des législations **trop peu sévères en matière de mariage d'enfants** sont encore en place dans le monde entier; il s'agit de législations qui soit ne fixent pas l'âge minimum du mariage à 18 ans, soit prévoient des **exceptions telles que le consentement parental ou le droit coutumier**, autorisant ainsi le mariage d'enfants.
- Les cadres politiques **manquent souvent de financement et de volonté politique** pour permettre l'autonomisation des filles et des femmes et garantir leur droit à l'éducation, à la santé, à la propriété et à une qualité de vie décente. L'**absence de services d'éducation inclusive et de qualité, et de services de santé sexuelle adaptés à l'âge et au genre des enfants**, y compris en matière d'avortement sans risque (lorsqu'il est légal) et les services de contraception, est un facteur central pour comprendre l'absence d'un cadre protecteur contre le mariage des enfants.

\* Si vous recherchez des informations spécifiques sur nos pays partenaires, nous vous invitons à consulter nos [rapports par pays sur la situation des droits des filles](#)

## Les conséquences sur les droits des filles et des femmes



Les mariages d'enfants constituent une **violation des droits de l'enfant, des droits des filles et des femmes**, ainsi qu'un obstacle fondamental au développement humain. Les mariages d'enfants exacerbent la vulnérabilité des filles dans tous les aspects de leur vie.

- Les adolescentes mariées ou en couple sont celles qui ont le moins recours à la contraception et celles qui ont le plus de besoins non satisfaits en matière de planification familiale. Les filles qui se marient avant l'âge adulte **sont par ailleurs plus exposées à la violence entre partenaires intimes aux rapports sexuels forcés, et sont plus susceptibles de décrire leur première expérience sexuelle comme forcée** comparées aux filles qui se marient après 18 ans.<sup>8</sup>
- Les jeunes femmes mariées en tant qu'enfants ont également **moins de chances de recevoir des soins médicaux pendant leur grossesse** par rapport aux femmes qui se marient à l'âge adulte. Par exemple, au Viêt Nam, 98 % des femmes âgées de 20 à 24 ans qui se sont mariées après 18 ans ont consulté un prestataire de soins de santé au moins quatre fois pendant leur grossesse, contre 50 % de celles qui se sont mariées avant l'âge de 15 ans.<sup>9</sup>
- Dans les pays à revenu faible et intermédiaire, environ 90 % **des naissances chez les mères adolescentes ont lieu dans le cadre du mariage**.<sup>10</sup> Ce chiffre varie d'une région à l'autre.

**Niger** : À 15 ans, Fanta a courageusement rompu le mariage qu'on lui imposait



## Les mariages d'enfants augmentent dans les situations humanitaires

Les taux de mariage d'enfants les plus élevés se trouvent dans les états fragiles et les pays confrontés à d'importantes crises humanitaires. Par contexte humanitaire, on inclut un large éventail de situations avant, pendant et après les catastrophes, les conflits et les épidémies.

Les crises humanitaires entraînent l'effondrement des institutions et des structures sociales et exacerbent les inégalités de genres, la pauvreté, l'insécurité et le manque d'accès à des services tels que l'éducation ou les droits et la santé sexuelle et reproductive. Les familles qui ont perdu leurs ressources, leurs filets de sécurité, peuvent marier leurs filles pour réduire leurs dépenses – une décision à l'intersection de la pauvreté exacerbée et des inégalités de genre.

Dans les contextes humanitaires où les violences physiques et sexuelles augmentent, le mariage des enfants est paradoxalement considéré

comme un moyen de protéger les filles, en dépit des risques élevés de violence au sein du mariage. Pendant les conflits, les filles courent un plus grand risque d'être enlevées par des groupes armés et forcées d'épouser des combattants. Le mariage d'enfants est également plus répandu parmi les personnes déplacées internes et les réfugié-e-s.

Malgré cette vulnérabilité aiguë, les mariages d'enfants en contexte humanitaire sont souvent ignorés. Cela s'explique en partie par la marginalisation des filles dans l'action humanitaire, mais aussi par le sous-financement structurel des programmes de lutte contre la violence basée sur le genre et, plus spécifiquement, contre le mariage d'enfants en contexte humanitaire.

## Idée reçue 1 :

**« Les filles sont vendues par leurs parents et les personnes qui s'occupent d'elles. »**

Le mariage d'enfants est un phénomène complexe, qui résulte de nombreux facteurs, qui vont souvent au-delà des décisions individuelles des parents. Les parents et les tuteur·ice·s, où qu'ils et elles vivent, veulent ce qu'il y a de mieux pour leurs enfants. Cependant, les normes de genre, au niveau de la communauté, exercent une forte pression sur les comportements et les pratiques. Ces normes sont enracinées dans les idées patriarcales qui visent à contrôler la sexualité des filles et déterminent souvent quand et avec qui une fille doit se marier. Ainsi, les parents peuvent penser qu'ils n'ont pas le choix compte tenu des circonstances, ou qu'ils et elles agissent dans l'intérêt de leurs filles. Ignorer les causes profondes du mariage des enfants ou ne considérer le problème qu'à un niveau individuel, ne fait qu'aliéner les filles et leurs parents. Par ailleurs, cette idée fausse dépeint les parents et les personnes qui prennent en charge les enfants des pays à faible revenu comme ne s'occupant pas de leurs enfants ; cela peut alimenter les préjugés racistes et coloniaux.

## Idée reçue 2 :

**« Il s'agit d'un moyen de recevoir de l'argent ; les mariages ne sont donc motivés que par la pauvreté. »**

Le mariage d'enfants est un phénomène complexe. S'il est effectivement lié à la pauvreté et exacerbé la vulnérabilité que subissent les familles, le mariage d'enfants est aussi profondément ancré dans des normes de genre qui justifient la faible valeur des filles. La pauvreté, le manque de moyens de subsistance et les menaces extérieures exacerbent le phénomène.

Réduire le mariage des enfants à la pauvreté est préjudiciable car cela simplifie une question complexe. Se concentrer uniquement sur la pauvreté ignore un contexte plus large, notamment les dynamiques de pouvoir, les normes de genre restrictives et l'accès limité aux services, qui contribuent tous au mariage des enfants. Cette vision réductrice peut mener à des solutions inefficaces qui ne s'attaquent pas aux causes profondes et ne protègent pas les filles vulnérables.

## Idée reçue 3 :

**« Le mariage des enfants est un problème religieux. »**

Le mariage d'enfants concerne les filles de toutes confessions, car il est profondément ancré dans les inégalités de genre et les normes sociales qui dévalorisent et limitent la prise de décision des femmes et des filles. Dans de nombreux cas, la religion est en fait utilisée pour justifier les inégalités.

Ce préjugé est nuisible car en plus d'être factuellement faux, il simplifie la question et réduit un problème complexe à un seul facteur qui alimente lui-même des préjugés racistes et coloniaux sans tenir compte des causes profondes du mariage d'enfants. En outre, les programmes visant à prévenir les mariages d'enfants s'appuient très souvent sur le soutien des chefs religieux, qui peuvent promouvoir des normes protectrices pour lutter contre le mariage des enfants, vérifier que la mariée et le marié ont tous deux plus de 18 ans avant un mariage religieux, promouvoir une interprétation progressiste des textes religieux et aider les gens à comprendre que leur religion ne tolère pas le mariage d'enfants.

## Idée reçue 4 :

**« Les jeunes filles mariées sont totalement démunies. »**

Si le mariage des enfants est une violation des droits humains et doit être éradiqué, il est important de reconnaître qu'il n'est pas trop tard pour donner aux filles mariées les moyens d'agir, de se construire et se développer, et éventuellement les aider à devenir des activistes qui luttent pour la fin de cette pratique. Le mariage d'enfants est une étape critique pour les filles mariées, mais elles ne devraient pas être définies uniquement par cette caractéristique.

Il est donc important de ne pas enfermer les filles dans cette identité, qui présente les filles mariées de manière seulement négative et sans espoir. En effet, elles peuvent aspirer à bien plus que leur statut de filles mariées, si les programmes les soutiennent à accéder à l'éducation, aux opportunités économiques, au leadership et aux services essentiels à leur bien-être. Il est possible de mettre en place des programmes qui garantissent que les filles mariées mènent une vie saine et autonome, en promouvant des rôles de femmes plus variés.

# Termes clés<sup>11</sup>

**Les mariages et unions d'enfants** sont des mariages formels ou des unions informelles dans lesquels au moins l'une des parties est âgée de moins de 18 ans.

**Les mariages et les unions précoces** désignent les mariages formels ou les unions informelles impliquant une personne âgée de moins de 18 ans, même dans les pays où l'âge légal de la majorité est inférieur ou peut être atteint par le mariage. Les mariages précoces peuvent également concerner des conjoint·e·s âgé·e·s de plus de 18 ans mais incapables de consentir au mariage en raison de facteurs

tels que leur niveau de développement physique, émotionnel, sexuel et psychosocial, ou d'un manque d'informations concernant les différentes options de vie possibles.

**Les mariages et les unions forcés** sont des mariages formels ou des unions informelles qui se produisent sans le consentement libre et entier de l'une ou des deux parties et/ou lorsque l'une ou les deux parties n'est pas en mesure de mettre fin à la relation, y compris sous l'effet d'une contrainte ou d'une pression sociale ou familiale intense.

## Tous ces mariages et unions d'enfants sont considérés comme précoces ou forcés :

- **Mariage illégal d'enfants**
- **Mariage légal d'enfants**
- **Mariage d'enfants avec des adultes plus âgés**
- **Mariage d'enfants avec des conjoints de leur âge**
- **Mariage forcé d'enfants**
- **Mariage d'enfants, y compris s'ils ou elles ont initié le mariage**
- **Mariage d'enfants à la suite d'une agression sexuelle et/ou d'un viol**
- **Mariage de filles enceintes et/ou ayant des enfants à charge**
- **Fiançailles d'enfants à un jeune âge (lorsque le mariage n'a lieu que lorsque l'enfant est un adolescent ou un adulte).**
- **Mariage d'enfants avec ou sans certificat de mariage et/ou reconnaissance formelle par les autorités**
- **Mariage religieux ou traditionnel d'enfants (y compris lorsque les familles ont échangé une dot, mais qu'aucune cérémonie officielle n'a eu lieu).**

**Vietnam :** Dung, 15 ans, milite pour l'abolition du mariage des enfants dans sa communauté



# La réponse de Plan International

**Les mariages d'enfants, les mariages précoces et les mariages forcés sont des phénomènes complexes, à de multiples facettes en liens avec plusieurs thématiques telles que la protection contre la violence, les droits et la santé sexuels et reproductifs, l'éducation, l'autonomisation économique, le développement de la petite enfance et le droit des filles à participer aux décisions concernant leur vie.**

## Plaidoyer contre le mariage des enfants

La note politique de Plan International publiée en 2020 guide toujours notre travail. Elle clarifie notre stratégie mondiale et définit la position politique sur la prévention et la réponse aux mariages et unions d'enfants, précoces et forcés dans le monde: « Les pays doivent fixer l'âge minimum du mariage à 18 ans et exiger le consentement libre, entier et éclairé des deux parties ; **cela doit s'appliquer aux filles comme aux garçons, et il ne devrait pas y avoir d'exceptions, y compris celles qui exigent un consentement parental, conjugal ou judiciaire (...)** L'action visant à éliminer les mariages et unions d'enfants, précoces et forcés doit impliquer **un engagement fort, un financement et une action concertée des parties prenantes à de multiples niveaux, y compris individuel, familial, communautaire, national, régional et international**, y compris des stratégies visant à lutter contre les normes de genre néfastes qui continuent d'alimenter cette pratique ».

## Approches programmatiques – ce qui fonctionne pour lutter contre les mariages d'enfants

- **Travailler avec toutes les parties prenantes.** Compte tenu de la complexité de ce phénomène et de ses causes profondes multiples et ancrées, l'élimination des mariages d'enfants nécessite une approche multisectorielle et coordonnée en termes de prévention et de réponse. Il est essentiel d'impliquer activement tous les acteurs clés au sein des communautés, pour que les efforts de lutte contre cette pratique soient menés par les filles elles-mêmes, les parents, les chefs traditionnels, religieux et communautaires, les enseignant-e-s, les médias, les garçons et les hommes alliés de l'égalité, ainsi que les jeunes femmes modèles et les activistes.
- **Travailler à tous les niveaux.** Les projets visant à prévenir et à combattre le mariage d'enfants doivent tenir compte des normes, des compétences individuelles et des cadres juridiques.
- Il est essentiel de **remettre en question les normes de genre** qui justifient et soutiennent la pratique, afin de garantir que les filles et les jeunes femmes disposent de leur autonomie pour toutes les décisions qui concernent leur vie, y compris leur santé et leurs droits sexuels et

reproductifs. Plan International favorise le **dialogue intergénérationnel** qui peut être transformateur et s'attaquer aux normes patriarcales et sociales qui conduisent au mariage des enfants.

- Plan International renforce **l'action des filles** et leur capacité à prendre des décisions autonomes et informées sur leurs droits et leur santé sexuelle et reproductive à travers des formations et des groupes de soutien par les pairs. **L'éducation à la sexualité et à la vie sentimentale et affective**, est la clé d'une éducation inclusive de qualité, car elle garantit que les enfants, les adolescents et les jeunes acquièrent des connaissances, explorent des attitudes centrées sur **l'autonomie et le consentement**, et développent les compétences dont ils ont besoin pour faire des choix conscients et respectueux en matière de sexualité
- **La réduction de la pauvreté, notamment grâce à l'accès à l'éducation et à l'autonomisation économique de toutes**, contribue à mettre fin au mariage des enfants. Le mariage d'enfants devient alors une option moins attrayante lorsque d'autres sources de revenus sont disponibles pour les filles et leurs familles.
- Enfin, Plan International mène des **activités de renforcement des capacités de partenaires et d'instances gouvernementales, et de plaidoyer** pour s'assurer que les mariages d'enfants sont prévenus et traités à tous les niveaux par des cadres légaux suffisamment protecteurs. Cela implique aussi de s'assurer que les services de santé et d'éducation répondent aux besoins spécifiques des filles et des adolescentes. Dans le cadre de l'élaboration des politiques publiques et de la budgétisation, l'implication des initiatives portées par les filles afin qu'elles puissent elles-mêmes s'élever contre le mariage des enfants est encouragée.
- **Dans les contextes humanitaires**, le travail de Plan International pour mettre fin au mariage des enfants relève du domaine thématique de la protection de l'enfance, où Plan International cible les enfants et les adolescent-e-s, ainsi que leurs familles. Nous travaillons avec les filles mariées et celles qui risquent de l'être ainsi que leurs familles pour explorer de meilleures alternatives pour leur avenir.

**Malawi** : La chef Kukada travaille avec sa communauté pour mettre fin au mariage d'enfants



## Références

- <sup>1</sup> UNFPA. « [Chapitre 4 : coût de l'abolition des mariages d'enfants](#) » dans *Transformative Result : Ending Gender-based Violence and all Harmful Practices*. et Girls not Brides, key fact : [Where it happens - Girls Not Brides](#)
- <sup>2</sup> UNICEF. [Le mariage des enfants au Sahel](#)
- <sup>3</sup> UNFPA-UNICEF pour mettre fin au mariage des enfants. [Niger, profil du pays](#)
- <sup>4</sup> Girls not Brides, key fact: [Where it happens - Girls Not Brides](#)
- <sup>5</sup> [SDG5 Rapport sur l'égalité des genres](#)
- <sup>6</sup> Human Rights Watch (2018). [Ne laisser aucune fille de côté en Afrique : Discrimination dans l'éducation à l'encontre des filles enceintes et des mères adolescentes](#)
- <sup>7</sup> UNFPA (2013). [État de la population mondiale 2013 : La maternité dans l'enfance](#)
- <sup>8</sup> Starrs, Ann et al (2018). [Accélérer les progrès - la santé et les droits sexuels et reproductifs pour tous : rapport de la Commission Guttmacher-Lancet](#)
- <sup>9</sup> UNICEF (2014). [Mettre fin au mariage des enfants : Progrès et perspectives](#)
- <sup>10</sup> OMS (2018). [Fiche d'information sur la grossesse chez les adolescentes](#)
- <sup>11</sup> Emilie Lowe et al. (2017). L'élaboration de réponses mondiales aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés.

### À propos de Plan International Belgique

Plan International Belgique est une organisation humanitaire et de développement indépendante fondée en 1983, qui défend les droits de l'enfant et l'égalité des filles. Nous croyons au pouvoir et au potentiel de chaque enfant. Mais ce potentiel est souvent étouffé par la pauvreté, la violence, l'exclusion et la discrimination. Et ce sont les filles qui sont les plus touchées. En travaillant avec les enfants, les jeunes, nos sympathisants et nos partenaires, nous nous efforçons de créer un monde juste en nous attaquant aux causes profondes des problèmes auxquels sont confrontés les filles et tous les enfants vulnérables. Dans plus de 80 pays, nous défendons les droits des filles, de la naissance à l'âge adulte. Pour que chaque fille puisse se sentir en sécurité. Pour qu'elle puisse dire au monde qui elle est et ce qu'elle veut. Pour qu'elle puisse réaliser ses rêves. Jusqu'à ce que chaque fille soit libre.

### À propos des l'essentiel de l'égalité des genres

Les essentiels de l'égalité des genres sont une collection de guides concis et informatifs conçus pour mettre en lumière les questions cruciales ayant un impact sur les droits des filles et l'égalité des genres à l'échelle mondiale. Chaque guide offre une vue d'ensemble d'un thème spécifique, allant de l'éducation des filles et du mariage des enfants au leadership des filles et au-delà. En fournissant ces ressources, nous visons à donner aux pairs, aux défenseurs, aux décideurs politiques et à notre vaste communauté, les connaissances et les outils nécessaires pour susciter des changements significatifs. Jusqu'à ce que chaque fille soit libre.

Textes : © Plan International Belgique

Photos : © Plan International  
planinternational.be | info@planinternational.be